



HOTEL DES VENTES D'AVIGNON

**AUTOMOBILES DE COLLECTION
YOUNGTIMERS ET SORTIES DE GRANGE
VENTE LIVE A HUIS CLOS
JEUDI 3 DECEMBRE 2020 A 14H15**

Estimation en €

SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE

Lot		Estimation en €	
1	HONDA CB 750 FOUR - 7CV - 5 613kms - N° Série 2102756 Modèle produit de 1969 à 1977 Pot d'échappement modifié. Un pot d'échappement supplémentaire sera délivré à l'acquéreur. Vente judiciaire à la requête d'un garde-meuble. Frais à 14.40% TTC Sans carte grise.	3000	4000
2	SUZUKI SP370 - Année 1979 - 6 972kms - N° Série 110389 Moto qui n'a pas roulé depuis longtemps. Demande à être fiabilisée. Provenance : Succession Docteur N. Carte grise française	2000	3000
3	HONDA 125 - Année : 1968 - N° Série 108057 Moto qui n'a pas roulé depuis longtemps. Demande à être fiabilisée. Provenance : Succession Docteur N. Carte grise française	1000	1500
4	TERROT Scooter "Nez de Cochon" - Année : 1953 - N° Série 616195 125CC - Etat d'origine. 4 524kms. En état de marche - Carte grise de collection	2000	3000
5	VAUXHALL - Victor FB - 1962 Série : FBE 8.210 Véhicule solidement construit et bien proportionné par la firme Général MOTORS. Véhicule sortie de grange. Carte grise française. A remettre en état Provenance : Succession Docteur N.	800	1000
6	Renault R5 Alpine - Type R1223 - N° Série 7635419 Apparue au salon de Genève en 1976, elle fut conçue et produite chez Alpine à Dieppe, destinée à mettre en cause la suprématie de la Golf GTI. Mue par le 1400 cm3 (1397 exactement) sous l'appellation officielle R1223. C'est en mai 1976 qu'est commercialisée la Renault 5 Alpine, en carrosserie 3 portes uniquement. Elle ne manque pas d'allure et diffère de ses sœurs moins puissantes. Notre voiture, sortie de grange (3 jantes alliage, pare-choc avant absent, arceautée, ayant subi des modifications), constitue une base de restauration pour les amoureux de la marque au losange. Sans carte grise Provenance : Succession Docteur N.	800	1000
7	TRIUMPH TR4 - Série n° : 1 CTC 68 245 LO Année 1966. Lancée en 1961, désignée par Giovanni MICHELOTTI, la Triumph TR4 est le digne représentant des roadsters anglais sportifs à la conduite plaisante pour se laisser griser par la vitesse. Notre modèle est une sortie de grange qui ne demande qu'à être entièrement restauré afin de reprendre un jour les routes de Provence. Elle est vendue avec sa carte grise d'origine. Sans prix de réserve. 4 roues fil. Moteur incomplet Provenance : Succession Docteur N.	4000	5000
8	TRIUMPH TR6 Injection 1974 - Série n° : 1 CP 500 42 LP Modèle produit de 1969 à 1976. Signé par le carrossier allemand KARMANN afin de rafraîchir l'apparence quelque peu désuète de la TR4/TR5. Le fameux 4 cylindres sera remplacé au projet d'un 6 cylindres en ligne. Notre voiture constitue une base de restauration intéressante. Il s'agit d'une sortie de grange, présentée dans son " jus " sans prix de réserve. Moteur incomplet Carte grise française Provenance : Succession Docteur N.	4000	5000

9	SAAB 900 turbo cabriolet - 1989. Série n°Y53AD751BR/031244 - 295 120kms Cabriolet suédois au style original, fut produit tout d'abord aux Etats-Unis en 1987 avant d'être lancé sur le vieux continent. Ce modèle offrait une vraie alternative aux productions allemandes de l'époque. Le véhicule présenté a été régulièrement entretenu par sa propriétaire et est équipé du moteur turbo 16 soupapes après un échange standard. Les rotules de direction ont été changées ainsi que le débitmètre. On signale une sellerie en cuir en partie déchirée et à reprendre ainsi que des parties en plastique du tableau de bord fendues. Capote électrique en alpage lacérée. Un dossier de factures d'entretien sera remis à l'acquéreur. Véhicule en état de marche	7000	8000
10	BMW 633 CSI - Année 1977 - Série n°4375456 - 189 891kms Le célébrissime coupé de la maison allemande, considéré comme une des plus belles créations de Paul BRACQ est aujourd'hui de plus en plus recherché. Le modèle présenté dans sa robe bleue métal assortie d'une préparation ALPINA a reçu en échange standard un moteur 635 plus performant. Véhicule provenant d'une succession n'ayant pas roulé depuis plusieurs mois, devra être fiabilisé avant de reprendre la route. La sellerie ainsi que l'habitacle devront être restaurés. Un important dossier de factures d'entretien sera remis à l'acquéreur. Absence d'identification. Sans carte grise	5000	8000
11	JAGUAR XJ 40 - Sovereign de 1992 - Série n°JAJJHLD8AJ665761 153 827kms Sellerie cuir magnolia, robe bleue métallisée (solent blue). L'incarnation du luxe à l'anglaise. Véhicule roulant. Carte gris française. Le carnet d'entretien et le dossier seront remis à l'acquéreur. Véhicule en état de marche - Boite mécanique Provenance : Succession Docteur N.	3000	4000
12	FIAT 1500L 1966 - Série n°195987 Construite de 1962 à 1968, voiture de grande dimension permettant de transporter 5/6 personnes (L pour lunga : longue) équipée d'un moteur de 1500cm3 développant environ 75CH. Elle fut destinée comme sa lointaine cousine par le designer PININFARINA. Véhicule en très bon état de présentation dans sa robe bicolore, régulièrement entretenue. Un contrôle technique du 26 décembre 2019 sera remis à l'acquéreur. Carte grise de collection	6000	7000
13	PANHARD PL17 Relmax 1963 - Série n°2174947 La PL17 a été présentée en juin 1959 " PL " pour Panhard et Levassor. Le chiffre 17 étant la somme de 5CV fiscaux, 6 places pour l'intérieur et 6L de consommation aux 100km. Le moteur de 850cm3 associé à l'aérodynamisme de la carrosserie autorisant des vitesses de pointe à 130km/h. Notre modèle est en bon état de présentation, avec sa robe bleu ciel et son habitacle orangé, moteur en état de marche et a connu seulement deux propriétaires. Carte grise de collection	3500	4000
14	RENAULT Estafette - Année : 1974 - Série n°8902766 Fourgonnette construite par Renault de 1959 à 1980, elle est devenue la figure emblématique de la Gendarmerie nationale et des fils de Gérard OURY. Notre modèle était utilisé par un producteur de miel des Alpes de Haute Provence et est en très bon état de présentation et de fonctionnement. Carte grise française	3000	4000
15	CITROEN VISA - Année : 1987 - Série n°VF7VDPC0006PC9244 - 73 195kms Véhicule produit de 1978 à 1988 qui succéda à l'AMI 8 et qui fut une nouvelle tentative de remplacer la 2CV. Le modèle présenté est en très bon état de présentation. Carte grise française	1000	1200
16	TRIUMPH TR3 - 1960 - N° Série TS619062 Très beau Roadster Carte grise de collection. Le dossier complet de restauration réalisé par un professionnel sera remis à l'acquéreur ainsi qu'un rapport d'expertise de M. Alexis ARTUS.	26000	28000
17	PORSCHE 912 - 1967 - N° Série 461011 Modèle présenté en avril 1965, équipé du même moteur que la 356 à quelques modifications prés, tout en conservant le châssis et la carrosserie de la 911. Cette Porsche 912 est en belle état de fonctionnement et de présentation en provenance des USA., disposant d'ailer arrières élargies. Véhicule régulièrement entretenu qui procurera beaucoup de plaisir à son nouvel acquéreur. Un rapport d'expertise de M. Alexis ARTUS sera remis à l'acquéreur.	32000	35000

CONDITIONS DE VENTE

1-GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Priseur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets et des véhicules mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les restaurations d'usage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

2-ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat accompagné de la copie recto-verso d'une pièce d'identité. Le commissaire-priseur agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots en ne dépassant pas, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur. Les ordres d'achat et les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir au plus tard la veille de la vente à 18h par email. Le commissaire-priseur ne peut être tenu responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou une demande d'enchères téléphoniques par erreur ou toute autre cause.

3-ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre son nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

4-FRAIS DE VENTE

18% TTC pour les automobiles de prestige et de collection.

5-PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude
- Virement bancaire (IBAN sur demande)

6-DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

7-RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.